

**Procès Verbal de réunion  
Conseil Syndical du mardi 17 décembre 2013**

Date de convocation : 08/12/2013  
Lieu de la réunion : bureau du syndicat  
Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de votes exprimés : 7

L'an deux mil treize, le mardi 17 décembre, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TONIN, Président ;  
**Présents** : CHASSANG Xavier, DEFFAYET Sylvianne, MOGENIER Guillaume, ROULLET Gérald, TONIN Jean-Pierre  
**Pouvoir** de DENERIAZ Alain à CHASSANG Xavier  
**Pouvoir** de MULATIER Stéphane à ROULLET Gérald  
**Secrétaire de séance** : MOGENIER Guillaume

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le procès verbal de la réunion du 28 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

### 1. TARIFS DES SECOURS

Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs des secours pour la saison 2013/2014 :

Secours front de Neige	<b>47,00 €</b>
Secours sur pistes	<b>198,00 €</b>
Secours hors-piste	<b>704,00 €</b>

**Ambulance :**

Col de Joux Plane ou Cirque du Fer à cheval vers le cabinet médical de Samoëns	<b>160,00 €</b>
Sixt village vers le cabinet médical de Samoëns	<b>140,00 €</b>
Morillon vers le cabinet médical de Morillon	<b>90,00 €</b>
Evacuation skieurs assurée par le SDIS (par heure)	<b>155,50 €</b>

**Secours par hélicoptère ( un secours sur piste est inclus) :**

Primaire sur piste	<b>815,00 €</b>
Primaire avec évacuation vers les hôpitaux	
- Sallanches/Cluses	<b>1 731,00 €</b>
- Genève	<b>3 220,00 €</b>
- Annecy/ Thonon les Bains	<b>3 205,00 €</b>
- CHAL	<b>2 668,00 €</b>
Supplément treuillage blessé	<b>365,00 €</b>
Dépose d'un médecin sans transfert (blessé évacué par les pisteurs)	<b>1115,00 €</b>

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical :*

- *Valide les tarifs secours ci-dessus exposés*

## 2. POINT SUR LE FINANCEMENT DES WEBCAMS

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée du montant des webcams prévues pour le cirque du Fer à cheval et pour le secteur du lac Bleu à Morillon.

Monsieur le Président propose de répartir le financement de ces équipements de la manière suivante :

Désignation	Montant HT	Prise en charge par le SIVHG	Prise en charge par l'office du tourisme de Morillon	Prise en charge par la mairie de Sixt Fer à Cheval
<b>Webcam du cirque du Fer à Cheval :</b>				
Package webcam motorisée full HDTV camera AXIS Q1755-E : 4255,3	3 558.00 €	50%		50%
Hébergement annuel MEGA GRAND ANGLE	290.00 €	100%		
<b>Webcam sur le secteur du lac Bleu à Morillon :</b>				
Package Webcam fixe 5MP caméra AXIS M1357-E	1 358.00 €	50%	50%	
<b>Hébergement annuel (interface web et historique), à prendre en compte 1 seule fois pour l'ensemble des webcams</b>	200.00 €	100%		
total HT	5 406.00 €	2 948.00 €	679.00 €	1 779.00 €
<b>total TTC (TVA à 19,60%)</b>	<b>6 465.58 €</b>	<b>3 525.81 €</b>	<b>812.08 €</b>	<b>2 127.68 €</b>

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *Valide le plan de financement ci-dessus exposé*

## 3. VIREMENT DE CREDIT N°2 AU BP 2013

Monsieur le Président propose le virement de crédits suivant afin de prendre en charge l'achat des webcams :

Désignation	Augmentation des crédits ouverts en dépenses	Diminution des crédits ouverts en dépenses
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>		
D 2188 : autres immobilisations corporelles	<b>4 250.00 €</b>	
D 020 : dépenses imprévues d'investissement		<b>4 250.00 €</b>

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *Valide le Virement de Crédits n°2 ci-dessus présenté*

#### 4. QUESTION DIVERSES

- **PREVISION D'OUVERTURE**

Monsieur le Président informe l'assemblée des prévisions d'ouverture du domaine nordique pour ce début de saison. Il précise que 160m<sup>3</sup> de neige ont été apportés sur le secteur du Fer à Cheval.

Prévision d'ouverture pour le samedi 21 décembre :

- La boucle du Fer à cheval sera donc ouverte jusqu'au camping du Pelly
- A Joux Plane, le secteur du lac

**La séance est levée à 19h**

**Le Président, Jean-Pierre TONIN**